

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 10

Artikel: L'éducation ouvrière en Suisse romande
Autor: Frey, Constant
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plupart des autres militent activement au sein de leurs organisations.

En résumé, une Centrale d'éducation ouvrière, avec tous les services annexes nécessaires à son développement, 19 comités régionaux, 408 comités locaux qui ont organisé au cours de la dernière session, 237 cours et 2478 conférences, une école ouvrière supérieure qui a maintenant 11 années d'existence, des méthodes d'enseignement qui, sans être encore définitivement au point, s'avèrent déjà suffisamment efficaces dans la pratique, telles sont les ressources dont le mouvement ouvrier belge dispose pour travailler à l'éducation socialiste et générale de la classe ouvrière en même temps qu'à la formation de ses militants.

L'éducation ouvrière en Suisse romande.

Par *Constant Frey*.

Jean Jaurès a exprimé quelque part cette pensée profonde que nous citons de mémoire: « Pour atteindre le pouvoir, le bastion le plus difficile à renverser par la classe ouvrière sera celui de l'ignorance. »

Ignorance des ouvriers qui méconnaissent leur puissance numérique et la valeur de leur travail, ramené au rang de simple marchandise par le régime capitaliste. Ignorance des droits qu'ils possèdent et de ceux qu'ils méritent d'acquérir encore. Ignorance du but à poursuivre et des moyens les plus aptes d'y parvenir. Ignorance des expériences du passé qui font se renouveler périodiquement les mêmes erreurs.

Ignorance de tout ce qui rend la vie digne d'être vécue: chefs-d'œuvres de la littérature et de l'art, mieux-être matériel, discipline morale qui élève vers la justice et la fraternité...

Tant que le mouvement ouvrier n'est encore qu'une secte d'idéalistes et de précurseurs, l'obstacle que représente cette ignorance n'apparaît pas dans toute son ampleur. Mais dès qu'il se développe et commence à jouer un rôle dans la vie économique et sociale d'une nation, l'insuffisance de la culture générale du peuple, l'absence d'éducation sociale surtout, se font cruellement sentir. Même dans les pays, comme le nôtre, où l'instruction obligatoire permet à toutes les classes d'atteindre un niveau intellectuel appréciable, le militant ouvrier appelé à siéger dans les pouvoirs publics, à diriger un groupement syndical, une coopérative, voire une simple société récréative, ne trouve pas dans son bagage scolaire les connaissances économiques et psychologiques dont il a le plus pressant besoin.

De là, pour le mouvement ouvrier dans son ensemble, la nécessité de créer une vaste œuvre d'éducation populaire adaptée à son but et à ses nécessités quotidiennes.

Point n'est besoin de présenter à nos lecteurs la Centrale suisse d'éducation ouvrière (CEO), institution commune de l'Union syndicale suisse et du parti socialiste. Son activité commence à être connue et ses initiatives à trouver un peu partout la compréhension et l'appui qu'elles méritent.

Le rôle de la Centrale est de créer des centres locaux (subventionnés par les organisations ouvrières de l'endroit). Elle les conseille dans l'établissement de leur programme d'activité de chaque hiver, leur procure des orateurs pour leurs conférences, des professeurs pour leurs cours, des films cinématographiques pour leurs séances, et même des artistes pour leurs soirées récréatives.

C'est la Centrale encore qui organise les cours spéciaux destinés aux fonctionnaires permanents des fédérations syndicales, aux représentants ouvriers dans les autorités communales, ou aux militants du rang.

On comprend, par cette simple énumération, que l'activité de la CEO poursuit un double but:

1° Fournir au public en général, aux travailleurs en particulier, des spectacles de bon goût et l'occasion de s'instruire dans tous les domaines.

2° Former des chefs de file pour les multiples fonctions dans lesquelles se défendent les intérêts de la classe ouvrière, et augmenter sans relâche les connaissances des militants actuels.

Force nous est bien de reconnaître que la Suisse romande a encore du chemin à faire pour regagner l'avance prise dans cette double voie par nos camarades alémaniques. Nos cours de militants ne sont pas encore suivis par des auditoires bien nombreux. Nos cours de vacances pour secrétaires syndicaux, par contre, ont été réellement appréciés. Mais l'on ne nous réclame pas encore, comme en Suisse allemande, des cours féminins ou des cours d'été à l'intention de la jeunesse ouvrière. Cela viendra au fur et à mesure que la soif de connaissances s'éveillera dans nos cantons romands.

Quant aux centres locaux d'éducation ouvrière, une trentaine dans la région qui nous intéresse, s'il en est dont l'activité est déjà remarquable, d'autres sont morts sans même avoir vécu ou ne vivent que d'une existence embryonnaire.

* * *

Le 25 septembre dernier, 30 délégués, représentant quinze centres locaux, se sont réunis à Neuchâtel en conférence d'éducation ouvrière. Ce fut l'occasion pour notre ami Chs. Schürch, qui remplit à la CEO les fonctions de président et de secrétaire de la division romande, de compléter le rapport paru sur l'exercice 1931/32 (voir *Revue syndicale* d'avril 1932). Les délégués purent aussi échanger leurs impressions et présenter leurs suggestions pour le prochain exercice.

Quelles conclusions peut-on tirer des expériences faites jusqu'ici en Suisse romande? Celle-ci tout d'abord: que partout où les centres locaux disposent de l'appui moral et financier des syndicats ouvriers et du parti socialiste, partout où l'on trouve à la tête de ces centres des hommes prenant leur tâche à cœur et disposant du temps nécessaire pour l'organiser méthodiquement, les résultats récompensent l'effort fourni dans le domaine de l'éducation ouvrière. C'est ainsi que le centre de La Chaux-de-Fonds, avec les cours destinés spécialement aux chômeurs, a pu réunir 20,000 auditeurs au cours du dernier exercice. Le Locle est aussi très actif; Delémont réunit des auditoires de 500 personnes à chacune de ses conférences agrémentées de cinéma. Yverdon fait aussi de belles salles, et Vevey a bien débuté avec 1200 auditeurs. Même dans les petites localités, un centre d'éducation ouvrière peut se faire une place au soleil: Les Brenets, village de quelque 3000 habitants, a vu ses séances attirer plus de 2000 auditeurs en un seul hiver!

Une autre constatation est qu'il ne faut pas négliger les institutions existantes, mais au contraire s'y adapter et les développer. Le centre de Genève l'a fort bien compris; il travaille en étroite collaboration avec l'université ouvrière qui bénéficie de subventions officielles et dispose de toutes les possibilités d'une ville d'études. A Delémont, c'est l'Union ouvrière qui patronne l'œuvre d'éducation ouvrière. A Lausanne, l'activité de la Maison du peuple, avec ses magnifiques programmes de cours et de conférences et ses concerts de première valeur, devrait être mieux soutenue par les organisations ouvrières.

Les bibliothèques ouvrières sont le complément indispensable des centres locaux. On en a beaucoup parlé à Neuchâtel, à la suite d'un exposé persuasif de Gaston Schelling, de La Chaux-de-Fonds. On trouvera dans le présent numéro de cette *Revue* un article de ce camarade, contenant de précieux conseils à l'adresse des bibliothécaires.

Pour qu'un centre local vive et prospère, il faut en confier la direction à un militant qui ne soit pas trop accaparé par le cumul des mandats politiques et syndicaux. Ce président s'entourera d'un comité aussi étendu que possible, afin d'établir un contact direct avec chaque syndicat de la localité. Cette collaboration nécessaire est le bon moyen d'éveiller l'intérêt des milieux que l'on désire le plus atteindre.

Quant aux problèmes à traiter dans les conférences des centres locaux pour répondre aux besoins de la classe laborieuse et lui faire prendre l'habitude de nos séances, nous y reviendrons tout à l'heure, en adoptant les conseils du secrétaire de la Centrale ouvrière de Belgique.

* * *

Nous avons pensé bien faire, en effet, en invitant à la conférence de Neuchâtel le citoyen Max Buset, de la CEO belge. L'ins-

piration était heureuse. En un exposé vivant et bien documenté, M. Buset déroula devant ses auditeurs le film des réalisations — des échecs aussi — d'un mouvement d'éducation issu des mêmes préoccupations que le nôtre. Ce mouvement est facilité par l'unité organique des syndicats, du parti ouvrier, des mutualités et des coopératives belges. Son organisation est pareille à la nôtre (Centrale à Bruxelles, sections locales), avec des centres régionaux en plus.

Pour la formation de nouveaux militants, nos amis belges ont le bonheur de disposer d'une école supérieure ouvrière dont l'enseignement dure deux ans. Par ailleurs, la Centrale organise de nombreux cours centraux et régionaux à l'intention des secrétaires syndicaux, des prud'hommes mutualistes, coopérateurs, etc.

Les sections (centres locaux) donnent aussi des cours accessibles à chacun, sous la forme de cycles de conférences sur un même problème. Leurs conférences sur les sujets les plus divers et leurs séances récréatives obtiennent des succès divers, selon le talent des organisateurs, le choix des sujets et des orateurs, la manière de faire la réclame.

Nos centres suisses, quelques-uns d'entre eux tout au moins, sont découragés par quelques salles vides et nous ont demandé: Quels sont les sujets qui intéressent le public ouvrier? Et comment l'amener à nos conférences et à nos cours du soir?

Voici les conclusions que l'expérience belge dicte au camarade Buset: Le mouvement d'éducation ouvrière doit conduire de pair l'éducation et l'instruction générales du peuple et son éducation sociale. Mais cette dernière, il faut en prendre son parti, n'intéressera jamais qu'une minorité. Comme cette minorité est formée des éléments les plus actifs de la classe ouvrière, ceux qui peuvent donner des militants, nous aurions tort d'en demander davantage.

Nos programmes récréatifs (cinéma, concerts, théâtre) doivent améliorer progressivement le goût du public, ce qui ne veut pas dire qu'ils doivent être austères et dépourvus de gaîté, tout au contraire.

Pour ce qui est des conférences publiques, il importe avant tout de choisir des sujets en rapport direct avec les préoccupations journalières des ouvriers. Il ne faut pas oublier que le journal et le cinéma ont habitué les gens à l'actualité, au sensationnel.

Il y a aussi la manière de présenter le sujet, de faire la réclame. N'annoncez pas une causerie sur « l'évolution de la conjoncture »; dites plutôt: « Quand finira la crise? ».

Enfin, les conférenciers devront s'adapter à leur auditoire, remplacer l'exposé historique ou doctrinal par des exemples vivants et concrets, bannir de leur langage les termes rares et les citations fastidieuses.

Et voilà! Nous ne dirons pas: ce n'est pas plus difficile que ça, car c'est au contraire tout un art que d'organiser des conférences et plus encore de les donner! Mais nous avons la certitude

que ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'œuvre de la Centrale suisse d'éducation ouvrière sauront faire leur profit de ces judicieux conseils.

L'activité des centres locaux a commencé. C'est pour nous la saison des semailles du bon grain social et fraternel. Préparons les moissons dorées de l'avenir!

Nos bibliothèques ouvrières.

Par *Gaston Schelling*.

Dans le monde de ceux qui pensent posséder le monopole de la pensée juste, avec celui des opinions éclairées et des belles manières, on s'imaginait volontiers, avec l'application de la journée de huit heures de travail, assister au désastre de la moralité publique. On s'attendait ou on feignait de s'attendre au spectacle navrant d'une multitude d'ouvriers jetés dans un abîme de débauche, livrés à un chaos d'occupations malsaines ou ridicules, par la faute de loisirs octroyés à l'étourdie. Seuls, semblait-il, ceux qui avaient vécu dans la paresse, grâce au travail d'autrui, étaient préparés à user avec sagesse et discernement des bienfaits de la liberté et on affectait volontiers d'ignorer les limites du loisir et de l'oisiveté.

Pourtant cette classe ouvrière a montré dès l'application d'une journée de travail plus courte toute la sagesse dont elle semblait dépourvue et les goûts qu'on supposait être les siens se sont révélés être en dehors de ses préoccupations.

Pour donner un démenti à ceux qui n'ont pas su comprendre les véritables aspirations des hommes en lutte pour se libérer de l'emprise des longues journées de labeur, depuis plusieurs années, nous assistons, non seulement en Suisse, mais encore dans tous les pays où le temps de travail a été réduit, à un développement significatif des œuvres culturelles et récréatives. Il n'est pas besoin de brosser le tableau de la prospérité des sociétés organisatrices de conférences, de cours, de voyages d'étude, de la popularité des groupements sportifs, des associations récréatives, théâtrales et musicales. Il est aussi superflu de rappeler le prodigieux essor de l'éducation ouvrière dans tous les pays.

Les bibliothèques publiques et privées ont connu également les effets de cette renaissance de la curiosité intellectuelle tôt après l'application de la journée de huit heures. Une statistique englobent au hasard 10 bibliothèques suisses, accuse avant la réforme de la législation du travail un total de prêts d'un peu plus de 300,000, alors qu'en 1931 ces mêmes bibliothèques prêtent ensemble 465,000 ouvrages, sans compter les prêts de la Bibliothèque pour Tous, évalués par son dernier rapport annuel à 266,000. Une de celles-ci, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-